

SPF/SPFE/SDE : l'enregistrement ne sera pas à la fête pour cette fin d'année 2018

Quand une obligation de résultat pour la Direction générale se reporte sur les droits et conditions de travail des agent-es de la DGFIP.

Cette obligation de résultat est l'apurement complet des comptes de tiers Fidji de chaque SPF/SPFE/SDE pour la fin de l'année 2018. Que ce soit un des impératifs pour réaliser les fusions des SPF n'est sans doute qu'un hasard, ou pas.

Pour y arriver, **le Bureau GF-3B préconise 23 axes de travail aux directions locales dont :**

- le soutien, en cas de besoin, d'agentes et d'agentss d'autres services ou recours à d'autres renforts,
- le déploiement des EDR à former à l'enregistrement,
- pour les agentes et agentss des services chargés de l'enregistrement, les plans de congés de fin d'année devront tenir compte par nécessité de service du plan d'action et de l'objectif de résultat,
- la formation des agentes et des agents aux opérations de liquidation,
- la restriction de l'accueil du public en simple réception des dépôts,
- la fermeture de l'accueil du public.

Certains agentes et agents de SIP ont déjà été « détaché-es sur la base du volontariat » pour aider les CDC (Centres De Contact).

Est-ce que ce sera le cas également pour les services de l'enregistrement ?

Quels services devront fournir des renforts, au risque eux-mêmes de se trouver en difficulté ?

Que veut dire « autres renforts » ?

Comment peut-on inciter les chefs de service à menacer les agentes et les agents en charge de l'enregistrement sur les congés de fin d'année ?

Pour pallier les manques en moyens humains, pour colmater les brèches dans l'organisation du travail, pour réussir un des prérequis à toute fusion de SPF, pour continuer la marche forcée des réorganisations, encore une fois, la DGFIP menace de taper sur les agentes et les agents, leur gestion et leurs conditions de travail.

C'EST INADMISSIBLE !

Au titre de l'annexe jointe à la note, les 23 axes de travail sont qualifiés de « propositions de mesures à mettre en œuvre ». A vous, à nous, collectivement, de faire en sorte qu'elles ne soient pas appliquées au détriment de vos droits, de vos conditions de travail voire de votre vie personnelle.

Information sur les fusions des SFP à Paris : il n'en restera que 2 en 2020

Lors du comité technique local (CTL) du 17 octobre 2018, les représentantes et représentants de Solidaires Finances Publiques Paris, ont lors du point de la réorganisation des pôles fiscaux, interrogé la direction sur la situation des SPF et de la fusion programmée en septembre 2019. Alors que la direction nous avait jusque là annoncée qu'à la suite des fusions il resterait 3 SPF, elle nous a informée qu'il n'y en aurait plus que deux à cause de ...contraintes techniques. Au 1er septembre 2019 : fusion des SPF 1, 3, 9, 10, 11 et 12 en un seul. Et un an plus tard, ce sera au tour des autres.